

# ASSEMBLEE GENERALE DES 3 ET 4 JUIN 2023 A AUVILLIERS (45)

**Présents** (16 adhérents): Marc Béchet, Gisèle Bonnet, Jean-Claude Bonnet, Hélène Chevalier, Jacques Cluchat, Christine Griffon, Michel Griffon, Claudine Joly, Elisabeth Laurent, Louis Laurent, Marc Lubin, Elisabeth Meignan, Vincent Pena, Evelyne Pichenot, Jean-Claude Rimbault, Claudine Simonet,

**Pouvoirs** : 17

Adhérents à jour de leur cotisation : 37 adhérents

**Le quorum est atteint.**

Approbation du compte-rendu de l'AG de mai 2022 à Brousse : unanimité

## 1. RAPPORT MORAL

Gisèle Bonnet présente le rapport moral : l'Etat népalais est très présent maintenant dans les villages et impose des contraintes administratives, légales et financières qui rendent les transferts de fonds très difficiles. Les fonds que nous avons envoyés en août 2022 sont toujours bloqués sur le compte du FEILSS. D'où retard dans les projets.

## 2. RAPPORT D'ACTIVITE

\* Evelyne Pichenot a envoyé le rapport final à la CDC<sup>1</sup>. L'organisme a effectué le dernier versement de 1 500 €. La CDC a été sensible au fait qu'il s'agissait d'un projet de développement d'économie locale.

Le rapport final est intéressant du point de vue de la vie de notre association.

La CDC développement solidaire a plusieurs fois inséré des photos du village dans ses publications.

Un grand merci à la CDC développement solidaire qui nous a aidés à concrétiser la reconstruction.

\* Claudine Simonet a organisé une exposition des photos de Jean-Claude Rimbault pendant un mois à La Maison du Terroir à Genouilly (71) par l'intermédiaire de l'association "Rencontre, animations rurales". Début avril, Jean-Claude a pu donner une conférence : une cinquantaine de personnes y ont assisté. Marc Béchet et Elisabeth Meignan y ont lu des interviews faites après le tremblement de terre de 2015. La recette de 400 € a été donnée à ANUVAM. Peu de photos ont été commandées.

\* Jean-Claude Rimbault a continué à vendre des photos. A travers les expos photos, il a suscité des adhésions et des dons. Une conférence en août près de Montpellier a réuni des personnes qui sont des donateurs réguliers.

\* Elisabeth Meignan et Jean-Claude Rimbault ont invité les adhérents du Puy-de-Dôme à se rencontrer fin mars à Thiers. En effet, les nouveaux adhérents ne connaissaient personne. Cela a été l'occasion d'une rencontre entre les futurs participants au voyage d'octobre prochain.

\* Louis Laurent a réuni les participants au voyage d'octobre lors du week-end de Pentecôte dans les Cévennes. Sur les 10 inscrits, il n'en reste plus que 6 valides ! Donc si vous voulez vous joindre au groupe, vous êtes les bienvenus.

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité**

## 3. RAPPORT FINANCIER

Rapport de trésorerie au 30/4/23 : se reporter au document "**Comptes au 30/04/2022 - 30/04/2023**" joint à ce compte-rendu

### Recettes :

Nos recettes viennent des cotisations, des dons, de la subvention CDC, du produit des activités (photos essentiellement). Il est parfois difficile de faire la différence entre un don et une adhésion, les personnes ne mentionnant pas toujours clairement leur intention.

### Dépenses :

\* Assurance MAIF : moins chère que la précédente

\* Frais bancaires : Notre banque, le Crédit Mutuel, nous offre des frais de tenue de compte minorés jusqu'en avril 2024.

\* Adhésions : UTSH (Un Toit Sous l'Himalaya) et RAR (Rencontres Animations Rurales)

\* Frais informatiques : le site d'ANUVAM

Le Contrôleur aux comptes, Louis Laurent, a approuvé les comptes.

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité**

---

<sup>1</sup> Caisse des Dépôts et Consignations

#### 4. VOYAGE DE L'AUTOMNE 2023 : SYNTHÈSE DE LA PRÉPARATION

Philosophie de ce voyage : ce n'est pas un voyage sportif. C'est un voyage plus culturel que sportif. Il est fait dans le but de faire connaître le village, ANUVAM et d'attirer de nouveaux membres.

Mais avec les nouvelles réglementations, tout se complique. Pour les treks, il est nécessaire d'être accompagné d'un guide disposant d'un agrément, qui soit un guide officiel.

Le circuit qui va être emprunté n'est pas reconnu comme un itinéraire touristique et les contrôles seront sans doute moindres. Néanmoins Jasé et Dilu disposent de cet agrément officiel.

Il est souhaitable que tous les membres du voyage apparaissent comme adhérents à ANUVAM, soit sous la forme d'une carte, soit sur une liste officielle.

Visas : soit en arrivant à Kathmandu / soit en amont en France, avec Rapid'Visa : c'est rapide, mais plus cher.

Sur place, Louis prévoit une soirée de projection de photos et de films dans lesquels les habitants de Rapcha se reconnaîtront.

Marc Béchet met ses films à disposition de Louis. Idem pour Jacques Cluchat. Jean-Claude a numérisé ses anciennes photos et diapos qu'il propose à Louis.

Mais problèmes matériels à résoudre :

- ont-ils un ordinateur qui puisse se connecter à un vidéoprojecteur ?
- les câbles de liaison ?
- ils n'ont pas de vidéoprojecteur. Vincent Pena propose d'en donner un qui restera au village
- prévoir un générateur pour l'électricité

Une autre solution pourrait être d'apporter un petit vidéoprojecteur autonome fonctionnant sur batterie et connectable à une clé USB

#### 5. VOYAGE DE VINCENT PENA A NOËL 2022 (du 19/12/2022 au 15/01 2023)

Vincent et sa compagne Sarah sont allés au Népal pour Noël. Au programme : visite de Kathmandu, une semaine à Rapcha, trek vers Nuntala, Jumbesi, visite du parc de Chitwan avec Yadav et sa famille.

Au village, Vincent a revu les maçons avec lesquels il a travaillé.

**Les maisons-** Vincent est allé voir les maisons construites après son passage : 80 % des consignes ont été respectées. Le haut des maisons est bien fait. Le bas (bandes sismiques à 30 cm) est raté. Le drainage n'a pas été fait, d'où une humidité dans les maisons.

De plus, les habitants ont laissé pousser la végétation derrière les murs. Il faudrait enlever cette végétation.

Au final, la première bande sismique est attaquée par les insectes, et imprégnée d'humidité : elle est détruite.

Structurellement, cela pose question.

Au niveau hygiène : l'humidité pose problème (pathologies respiratoires)

ANUVAM doit rester vigilante et alerter Yadav. Il faut qu'il fasse le point sur place.

ANUVAM a financé les maisons. Il faut les entretenir. L'association a un rôle de contrôle et de pédagogie à jouer.

Une dizaine de maisons sont abîmées. Il faut enlever la bande sismique en bois qui pourrit et re-maçonner en pierre. Le haut de la maison est correct.

Il faut leur indiquer le mode opératoire. Vincent va rédiger une fiche technique qu'il va transmettre à Yadav.

Il y a nécessité à répertorier les maisons réalisées pour suivre leur évolution. Il existe une liste des maisons et des familles bénéficiaires. Jean-Claude va transmettre cette liste à Vincent qui pourra ainsi demander à Yadav de pointer les maisons qui ont des problèmes.

Jasé et Sokhal savent parfaitement où se situent les maisons. Ce serait intéressant de les pointer sur une carte.

Le voyage d'octobre va intégrer la visite des maisons à problèmes.

**Ecole de Thulodunga : WC** - Là où il est projeté de construire un bloc de 3 WC, Vincent attire l'attention sur le choix de l'emplacement, à cause des glissements de terrain.

**Dispensaire** - Les sols du dispensaire, notamment dans la salle de soins, sont dégradés. Le PVC part en miettes. Cela pose un problème d'hygiène. Le PVC est posé directement sur le ciment.

Sukubari garde son enfant avec elle. Les villageois se plaignent car elle est beaucoup absente. Il y a un sac de nœuds autour de ce poste de santé.

Le bâtiment annexe au dispensaire est mal fait et pas terminé. Il n'a rien d'antisismique. Il a été entrepris par un couple de médecins allemands.

**Problème de l'alcool** - Il touche les hommes. Vincent a vu la différence entre les jeunes d'il y a 3 ans et maintenant. 20 % de la population est touchée.

**Problèmes psy** - En allant visiter les maisons, en direction de Bodhu, Vincent et Sarah on vu un enfant de 3-4 ans qui travaillait. Sa mère, une femme de 35-40 ans souffre de troubles mentaux. Elle est enfermée, enchaînée dans une pièce. Le médecin de Kastap doit se déplacer pour la voir.  
Dans la communauté, ils la cachent. Vincent a parlé avec Handicap International : ils ont une antenne au Népal. Cette femme est-elle un cas isolé ?

## 6. PROJETS 2023-2024

**Ecoles** Ecole de Basakhali : Nous nous sommes engagés à verser le salaire du prof de sciences pendant 3 ans. Nous sommes en année 2. [4000€ par an]  
Ecoles de Rimku et Bodhu : Nous versions 100 € pour chaque école pour l'année pour de la papeterie. Nous n'avons pas d'engagement vis-à-vis de la pérennité de ces versements. [2 x 100€ = 200 €]

**Toilettes de l'école de Chandrodya** - Le devis pour 3 WC se monte à 4350 €. Cela nous semble très cher. Après analyse du devis, Vincent explique :

- une fosse septique en pierres sèches est prévue
- il est prévu de monter des murs en pierres sèches jusqu'en haut. Pourquoi ne pas arrêter les pierres à 1,10 m de hauteur, puis de continuer en bois. L'avantage: c'est plus léger et beaucoup moins dangereux en cas de tremblement de terre.
- il est prévu un revêtement plastique sur les murs intérieurs. Cela va vite se dégrader et constituer un déchet. Le carrelage serait plus adapté.

Sommes demandées : 1254 € de maçonnerie pierre

790 € fourniture de pierres sèches : c'est très cher car les pierres sont difficiles à extraire.

Le coût de la main d'œuvre est énorme.

Au total, ils estiment le chantier à 4350 €

Nous allons attendre les réponses aux questions techniques de Vincent.

D'autre part, le choix de l'emplacement pour les toilettes (glissements de terrain) doit être judicieux.

Financement : Comment est-ce que le village participe ? la municipalité ? les habitants ? les parents d'élèves ? Quelle est la part qu'ils nous demandent de prendre en charge ?

Nous donnons un accord de principe sur ce qu'ils veulent faire mais nous leur demandons de revoir leur projet. Nous sommes très sensibles au sujet de l'assainissement et nous sommes favorables au projet.

3000 € nous semblerait un prix plus raisonnable [3 x 1000 €] pour les 3 toilettes.

**Médicaments pour le dispensaire** - Nous continuons à verser 500 € au dispensaire pour l'achat de médicaments.

Nous nous alignons avec la gratuité pratiquée dans les autres dispensaires pour la délivrance de médicaments.

Les villageois manifestent que le personnel est peu présent au dispensaire.

L'unité de santé de Rapcha dépend du Centre de Santé de Kastap.

Le sol du dispensaire pose problème. Plutôt que des médicaments, ne pourrions-nous pas améliorer le dispensaire, notamment en mettant un sol neuf en salle de soins.

Le plastique (avec toutes les réserves émises ci-dessus) coûte 496 € pour 13,5 m<sup>2</sup>. Le carrelage serait plus hygiénique.

Le gouvernement prendrait-il en charge les travaux ? Lino dans la salle de réunion et carrelage dans la salle de soins?

Il convient d'ouvrir la discussion sur l'entretien du dispensaire.

**Plantation de noyers** - 200 noyers ont été plantés en 2022 aux abords de l'école dans le but de récolter des noix et de les vendre au profit de l'école. Or, la moitié des noyers est morte par manque de soins.

Les villageois nous demandent d'acheter 150 nouveaux noyers [soit 1220 €] et s'engagent à entretenir.

Nous souhaitons avoir des nouvelles des 100 noyers rescapés. Pourquoi choisir des noyers turcs pour cette plantation ? Quelle est la qualité des plants ?

Nous sommes d'accord avec ce projet et leur proposons d'étaler ce nouveau projet de plantation sur 2 années.

Jacques Cluchat connaît bien les soins à apporter aux noyers. Il va leur faire parvenir un document pour les aider dans le choix des variétés, le mode de plantation, l'irrigation et l'entretien.

**La Ferme** - A la ferme sont élevés des faisans, des poulets (3 vagues par an), 2 truies et 1 cochon.

Au niveau légumes, ils cultivent arbres à tomates, piments, aubergines, choux, brocolis,...

Elle tourne bien.

**Indemnisation des personnes qui travaillent pour le FEILSS (Yadav et Jasé)**- 1000 € (comme l'an passé). Auxquels nous ajoutons un dédommagement de 500 € pour tout le travail administratif fait cette année. [Soit : 1 500 €]

## 7. VOYAGE DES SOUS AU PAYS DE KAFKA.....

Là, pour le compte-rendu, on va essayer de vous raconter le voyage des sous avec autant de rigueur que possible. C'est ubuesque.

### La situation

D'abord, il faut savoir que les 7800 € envoyés en août 2022 ont bien quitté notre compte bancaire et sont bien arrivés sur le compte du FEILSS, mais ce compte est bloqué tant que toutes les démarches de contrôle ne sont pas terminées.

Que s'est-il passé pendant tout ce temps ? Depuis ces dernières années, le Népal s'organise sur un plan administratif et tend à contrôler ses flux provenant entre autres des ONG des divers pays. Cela se traduit par des procédures légales de déclarations et enregistrements qui génèrent des charges diverses : frais de rémunération des juristes et avocat, impôts et taxes... (cf document 3 bis joint à ce compte-rendu)

Quels sont les effets de cette réglementation ? L'argent que nous avons envoyé est bloqué depuis 10 mois.

Le souci, c'est que c'est une réglementation à plusieurs niveaux qui se déploie au fur et à mesure. On croit en avoir fini et une nouvelle contrainte s'impose.

Yadav et Jasé ont dû déboursier personnellement 2000€ pour faire face aux frais de démarches légales.

Le contrôle se met en place de toutes parts. De plus, l'administration a exigé un contrôle rétroactif sur 9 ans qui a coûté 120 000 roupies.

L'année 2022-2023 n'a pas encore été vérifiée....

**Notre réponse :** Nous sommes en contact permanent avec Yadav et Jasé pour discuter de ce qui est possible de faire. Nous souhaitons que l'argent que nous envoyons arrive intégralement, sans coupe de l'administration. Yadav et Jasé ont étudié diverses propositions que nous avons débattues.

**1/** Nous n'envoyons plus d'argent au FEILSS. Nous allons passer par d'autres canaux. Le FEILSS va se mettre en sommeil. Ne pas le dissoudre car cela risquerait d'attirer l'attention sur lui.

**2/** Yadav et Jasé nous ont proposé plusieurs solutions :

- \* envoyer l'argent directement aux écoles qui ont un compte bancaire acceptant les virements de l'étranger, en fractionnant les sommes pour ne pas subir de taxes.

Nous allons envoyer les 4000 € du salaire du professeur fractionnés en 3 fois

- \* envoyer de l'argent à une personne de confiance qui le transmettrait
- \* émettre les versements

Le dispensaire ne peut pas recevoir d'argent. Pour cette structure, il nous faut une autre solution.

**3/** Nous ne voulons pas mettre en difficulté Yadav et Jasé en faisant de gros versements sur leurs comptes personnels. Pour le versement de la compensation (2000 € de leur poche), et de l'indemnisation de Yadav et Jasé (1000 € + 500 € de dédommagement), nous pouvons faire plusieurs petits versements depuis nos comptes privés.

**4/** Nous pouvons faire réaliser une carte bancaire de retrait pour la leur donner. Ainsi, ils prélèveraient directement l'argent à un distributeur. Yadav pourrait l'utiliser pour son indemnisation personnelle. Cela suppose de se mettre d'accord en amont avec Claudine, la trésorière, pour qu'elle puisse approvisionner le compte de la somme exacte à tirer le jour convenu. On ne laisserait que peu d'argent sur ce compte.

Caractéristiques de la carte bancaire : carte sans découvert / plafond de retrait à déterminer

**5/** A l'automne, Louis partira avec une somme d'argent à leur remettre, ainsi que la carte bancaire.

200 € pour les 2 petites écoles

500 € pour le dispensaire

610 € pour le 1<sup>er</sup> lot de noyers

Nous pourrions utiliser la Western Union pour les transferts d'argent : piste à creuser.

## 8. RENOUVELLEMENT DU BUREAU

**Présidente** Gisèle Bonnet

**Trésorière**

Claudine Joly

**Vice-Présidente** Marc Lubin

**Trésorière adjointe**

Claudine Simonet

**Secrétaire** Jean-Claude Raimbault

**Secrétaire adjointe** Elisabeth Meignan

Résultat du vote :

Pour : 32

Abstention : 1

Contre : 0

## **9. COTISATIONS 2024**

Pas de changement par rapport aux décisions prises en 2022 :

Cotisation pour revenus modestes, et les moins de 30 ans : 15 €

Les autres : 60 €

## **10. ASSEMBLEE GENERALE ANUVAM 2024**

Elle se tiendra les 4 et 5 mai 2024

Lieu à préciser (Monts du Lyonnais, Massif du Pyla, ???)

## **11. DIVERS**

- Vendredi 9 juin, Marc Lubin va suivre la visioconférence de l'Ambassade de France au Népal au sujet de toutes ces nouvelles dispositions administratives et financières

- Vendredi 9 juin : Evelyne va participer à l'INALCO à la réunion du Réseau Chercheurs Népal

- Gisèle doit rencontrer Catherine d'UTSH (Un Toit Sous l'Himalaya) pour voir comment, dans leur association, ils se débrouillent avec cette nouvelle réglementation népalaise

- Possibilité de subvention via la fondation Brageac

La Fondation Brageac soutient des projets en France et hors Europe dans les domaines suivants :

Hors Europe : Éducation / Formation professionnelle des jeunes filles

# Assemblée Générale 2023 ANUVAM

## Rapport Moral

Réunis une nouvelle fois pour notre traditionnelle et néanmoins légale Assemblée Générale, nous allons pouvoir échanger et partager nos soucis du quotidien, nos préoccupations actuelles et nos grandes interrogations voire inquiétudes face au grondement du monde d'aujourd'hui.

Comment rêver de pacifisme, de justice sociale et d'avenir radieux quand ça chauffe aussi fort au propre et au figuré !

Nous sommes cependant ensemble ce week-end dans ce petit coin accueillant du Gâtinais pour être à l'écoute des projets de nos amis Népalais tels qu'ils les expriment par le biais du Feilss incarné par Yadav dans ses différents mails.

Bien que toujours très fragile face aux aléas climatiques et en perpétuelle recherche d'un équilibre politique, le Népal continue sa modernisation et le gouvernement poursuit une politique de normalisation. Nous sentons bien que la présence de l'état est maintenant tangible dans la prise en charge du développement du village, que Rapcha dispose de moyens un peu plus conséquents que par le passé et nous nous en réjouissons. Il y a forcément un corollaire de contraintes administratives, légales et fiscales qui complique un peu la donne.

Vincent Péna et Sarah ont passé quelques jours au village au moment des fêtes de fin d'année.

Pour Vincent, retrouvailles avec les amis et bilan sur le travail accompli pour la reconstruction parasismique des maisons. Pour Sarah découverte du Népal et regard attentif sur la vie quotidienne des villageois de Rapcha. Ils vont nous faire partager leur ressenti face aux projets ou difficultés observés sur le terrain.

Quelques uns d'entre nous se sont mobilisés pour parler d'ANUVAM et de notre présence à Rapcha depuis tant d'années, au travers d'expo, conférences ou autres, nous les écouterons avec intérêt. Conformément à l'ADN d'Anuvam, le projet de voyage pour cet automne est un point fort des événements à venir. C'est déjà plus qu'un projet puisque les billets d'avion sont achetés et que le groupe de voyageurs s'est réuni en Cévennes le week-end dernier. De nouveaux adhérents vont se rendre au village, leur présence à côté des membres historiques d'Anuvam témoignera auprès de nos amis de la persistance de notre amitié.

Toutefois, il ne faut pas se cacher que le dynamisme d'Anuvam s'essouffle, notre effectif évolue selon une courbe inversement proportionnelle à notre moyenne d'âge. Notre capacité à mobiliser des moyens financiers déclinante nous conduit à moduler la force de nos engagements.

Comment dans ce contexte envisager la suite du chemin pour notre association ?

Nous allons aussi chercher à répondre à cette question au cours de cette AG.

Auvilliers en Gâtinais

Le 03 juin 2023

La présidente

Gisèle Bonnet

# PREVISIONNEL 2023-2024

solde budget 2022-2023

19 430

| EMPLOI                                   |                                  |            |        | RESSOURCES             |  |  |        |
|------------------------------------------|----------------------------------|------------|--------|------------------------|--|--|--------|
| ACTIONS AU NEPAL                         |                                  |            |        |                        |  |  |        |
| AIDES AU FONCTIONNEMENT                  |                                  |            |        |                        |  |  |        |
|                                          | médicaments                      |            | 500    | COTISATIONS            |  |  | 2 000  |
|                                          | salaire prof de sciences         |            | 4 000  |                        |  |  |        |
|                                          | aides aux petites écoles         |            | 200    | PRODUITS DES ACTIVITES |  |  | 600    |
|                                          | indemnisation YADAV et JASE      |            | 1 500  |                        |  |  |        |
| AIDE A L' INVESTISSEMENT                 |                                  |            |        | DONS                   |  |  | 1 800  |
|                                          | toilettes pour Chandroya School  |            | 3 000  |                        |  |  |        |
|                                          | plantation des noyers            |            | 610    | INTERETS BANCAIRES     |  |  | 200    |
|                                          |                                  |            |        |                        |  |  |        |
| PRISE EN CHARGE DES FRAIS ADMINISTRATIFS |                                  |            |        |                        |  |  |        |
|                                          | frais 2023                       |            | 2 000  |                        |  |  |        |
|                                          |                                  | sous total | 11 810 |                        |  |  |        |
|                                          |                                  |            |        |                        |  |  |        |
| FRAIS DE FONCTIONNEMENT                  |                                  |            |        |                        |  |  |        |
|                                          | * assurance                      |            | 110    |                        |  |  |        |
|                                          | * frais de secrétariat           |            | 70     |                        |  |  |        |
|                                          | * adhésion t UTSH                |            | 50     |                        |  |  |        |
|                                          | * informatique                   |            | 50     | REPRISE SUR PROVISIONS |  |  | 7 790  |
|                                          | * frais bancaires                |            | 200    |                        |  |  |        |
|                                          | * autres frais de fonctionnement |            | 100    |                        |  |  |        |
|                                          |                                  | sous total | 580    |                        |  |  |        |
| TOTAL DES EMPLOIS                        |                                  |            |        | TOTAL RESSOURCES       |  |  | 12 390 |

solde budget 2023-2024

11 640

**Association ANUVAM.** Comptes 30/04/2022-30/04/2023.

| <b>Dépenses</b>                                    |                | <b>Recettes</b>                                    |               |
|----------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------|---------------|
| Assurance MAIF<br>(Du 6/02 au 31/12/2023)          | 92.73          | Adhésions.<br>37 personnes                         | 2070          |
| Frais bancaires dont<br>versement au Népal 24.38€) | 66.96          | Dons individuels                                   | 1860          |
| Adhésion UTSH                                      | 50             | Subvention CDC                                     | 1500          |
| Adhésion RAR                                       | 18             |                                                    |               |
| Frais informatiques                                | 48.37          | Produits des activités<br>(Photos essentiellement) | 475           |
| Frais bureau (photocopies,<br>tampou)              | 71.4           | Intérêts bancaires                                 | 258.20        |
| Fournitures conférence J.C                         | 86.61          |                                                    |               |
| <b>Total</b>                                       | <b>434.07</b>  | <b>Total</b>                                       | <b>6163.2</b> |
| <b>Solde positif</b>                               | <b>5729.13</b> |                                                    |               |

**Investissements pour le Népal** : virement de 7800 € le 31/08/2022. Cette somme couvre les besoins exprimés :

2100€ pour prof école primaire,  
4000€ pour prof de sciences,  
budget aide 2 écoles maternelles 200€,  
aide achats médicaments 500 €,  
indemnisation pour travail des partenaires 1000 €.

**Situation bancaire** au 30/04/2023 : Compte courant : 1194.45 €. Livret Bleu : 18235.68 €.

Total 19430.13 €